

ACCOUNT AUDIT

ERNST & YOUNG Audit

DLSI

Exercice clos le 31 décembre 2010

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

ACCOUNT AUDIT
Immeuble "Les Thiers"
4, rue Piroux
54058 Nancy Cedex
S.A.S. au capital de € 103.500

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Nancy

ERNST & YOUNG Audit
Tour Europe
20, place des Halles
B.P. 80004
67081 Strasbourg Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

DLSI

Exercice clos le 31 décembre 2010

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DLSI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

Votre société détient divers fonds commerciaux pour un montant de € 5.497.899 ainsi que des titres de participation pour un montant de € 24.182.533 inscrits à l'actif du bilan. La note n° 1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe présente les principes d'évaluation de la valeur actuelle desdits fonds de commerce et des titres de participation et l'éventuelle nécessité de constituer des provisions au cas où cette valeur serait inférieure à la valeur d'origine.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable précisée ci-dessus.

En outre, nous avons revu les données prévisionnelles et les hypothèses sur lesquelles la direction s'est fondée pour déterminer le montant de la valeur actuelle des fonds commerciaux et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations faites par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

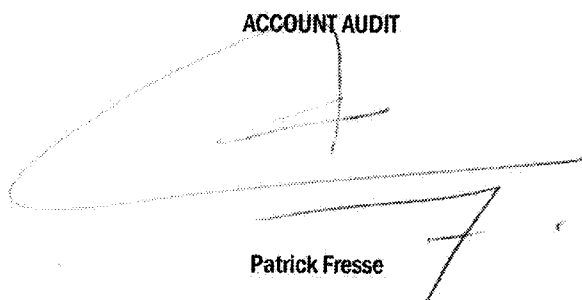
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

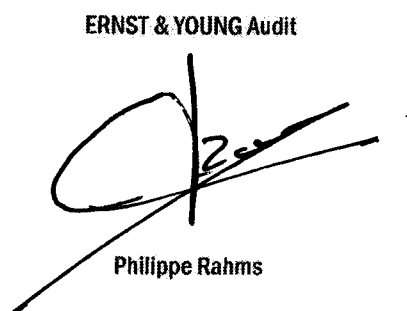
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nancy et Strasbourg, le 29 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

ACCOUNT AUDIT

Patrick Fresse

ERNST & YOUNG Audit

Philippe Rahms

Désignation de l'entreprise : D.L.S.I. SA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12
 Adresse de l'entreprise AVENUE JEAN ERIC BOUSCHÉ FORBACH Durée de l'exercice précédent * 12
 Numéro SIRET * 3 8 9 4 8 6 7 5 4 0 0 2 8 3 Néant

				Exercice N clos le					N-1										
				3	1	1	2	2	0	1	0	3	1	1	2	2	0	0	9
		Brut		Amortissements, provisions		Net					Net								
		1		2		3					4								
Capital souscrit non appelé (I)		AA																	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC															
	Frais de développement *	CX		CQ															
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	303899	AG	270309			33590										17378	
	Fonds commercial (1)	AH	5535468	AI	37568			5497899										2497899	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK															
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM															
	Terrains	AN		AO															
	Constructions	AP		AQ															
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS															
	Autres immobilisations corporelles	AT	1847871	AU	1306439			541433										520710	
Immobilisations en cours	AV		AW																
Avances et acomptes	AX		AY																
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT															
	Autres participations	CU	24182533	CV			24182533											21184990	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC															
	Autres titres immobilisés	BD	30500	BE			30500											30500	
	Prêts	BF	15010	BG			15010											16150	
Autres immobilisations financières *	BH	205762	BI			205762											136898		
TOTAL (II)	BJ	32121043	BK	1614316			30506727										24404527		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM															
	En cours de production de biens	BN		BO															
	En cours de production de services	BP		BQ															
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS															
	Marchandises	BT		BU															
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW																
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	24563171	BY	69100		24494070											8333139	
	Autres créances (3)	BZ	6014604	CA			6014604											4193030	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC															
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	110000	CE			110000												
	Disponibilités	CF	1493353	CG			1493353											3279293	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	124101	CI			124101											171166	
	TOTAL (III)	CJ	32305229	CK	69100		32236129											15976628	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																	
Écarts de conversion actif *	CN	437688				437688											67009		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	64863961	IA	1683417		63180544											40448164		
Revois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	15010	(3) Part à plus d'un an :	CR										362436		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :													

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2011

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Copyright © cegi(2011)

N° 2051

Désignation de l'entreprise <u>D.L.S.I. SA</u>		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5082980)	DA	5082980	5082980
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	3889946	3889946
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	508298	502600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG	3696922	2697975
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	968511	1767092
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	360346	222657
	TOTAL (II)	DL	14507003	14163250
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (III)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	437688	67009
	Provisions pour charges	DQ	96824	56218
	TOTAL (III)	DR	534513	123227
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	21796242	10857558
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	7235595	6833062
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	928792	487202
	Dettes fiscales et sociales	DY	17885634	7936383
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	291797	46512	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	48138059	26160717	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	969	969
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	63180544	40448164	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	45899504	26160717	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	14106458	5722420	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

		Exercice N			Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
Désignation de l'entreprise : <u>D.L.S.I. SA</u> Néant <input checked="" type="checkbox"/>								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	66465	FB	FC	66465	580189	
	Production vendue { biens * services * }	FD		FE	FF			
		FG	57459058	FH	3607482	FI	61066540	38050076
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	57525523	FK	3607482	FL	61133005	38630265
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	3083205	1789173	
	Autres produits (1) (11)				FQ	869	11846	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	64217080	40431284
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	785857	542628	
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	4474365	3521973	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	2056772	1326495	
	Salaires et traitements *				FY	42799327	27110170	
	Charges sociales (10)				FZ	12902236	8476515	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	203748	229206	
					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	44583	7765	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	40606	1731	
	Autres charges (12)				GE	482024	98599	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	63789518	41315082	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	427561	(883798)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	1672412	2679776	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	13172	12492	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		67482	
	Différences positives de change				GN		2865	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	1685584	2762615	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		67009	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	536556	618708	
	Différences négatives de change				GS	158417	851	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	694973	686568	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	990612	2076047	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1418173	1192249	

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright © csgj(2011)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise D.L.S.I. SA Néant

		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	95927		353427	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1835		400	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	97762		353827	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	38676		26694	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	380		7110	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	508368		107615	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	547424		141419	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(449662)		212408	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			(362436)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	66000426		43547725	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	65031916		41780633	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	968511		1767092	
RENOUVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	13531		12764
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	18280		9205
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	1672412		1094438	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	241472		267915	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(9) Dont transferts de charges	A1	628454		673356	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	272493			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N					
	Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels			
RETOUR MEILLEUR FORTUNE +DIVIERS					97762	
S/EXERCICE ANTERIEUR			29565		48207	
AMORT DEROGATOIRES			137669			
PROV DIF CHANGE			370679			
DOMMAGE-INT + IND RESIL BAUX			9511			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N					
	Charges antérieures		Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SOCIETE D.L.S.I. SA

SA AU CAPITAL DE €. 5 082 980 EUROS

SIRET 389 486 754 00283

Avenue Jean Eric Bousch BP 40163

57603 FORBACH CEDEX

ANNEXE AU BILAN

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2010 établis en euros et caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan : 63 180 544 €
- Total du compte de résultat ... : 66 000 426 €
- Résultat de l'exercice : 968 511 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 Janvier au 31 Décembre 2010.

Les notes ou tableaux, dont un récapitulatif figure ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été, établis en date du 31/12/2010

Par Le Directeur Financier.

INFORMATIONS
ELEMENTS DE L'ANNEXE

NOTE N°

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Méthodes d'évaluation
- Calcul des amortissements et des provisions
- Changements de méthode, Dérogations
- Informations complémentaires pour donner l'image fidèle

01

II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat de l'actif immobilisé
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes
- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Réévaluation
- Frais d'établissement
- Frais de recherche appliquée et de développement.
- Fonds commercial
- Intérêts immobilisés
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant

02

03

04

05

NA

NA

NA

NA

06

NA

NA

• Avances aux dirigeants	NA
• Produits à recevoir	07
• Charges à payer	08
• Charges et produits constatés d'avance	09
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	10
• Ecart de conversion	11
• Composition du capital social	12
• Parts bénéficiaires	NA

III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

• Crédit-bail	13
• Engagements financiers	14
• Dettes garanties par des sûretés réelles	NA
• Identités des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	NA
• Liste des filiales et participations	15
• Eléments concernant les entreprises liées et les participations	16
• Capitaux propres	17
• Produits et charges Exceptionnels	18
• Variation des Impôts différés ou latents	19
• Honoraires des commissaires aux comptes	20

IV - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

NA = non applicable, NS= non significatif

ANNEXE - NOTE N° 01

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(code de commerce : Article 9, 11 - décret n° 83.1020 : articles 7, 21 et 24)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation
Permanence des méthodes
Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (L) ou dégressif (D) en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	:	
Agencements et aménagements	:	L 10 % à 20 %
Installations techniques.....	:	L 10 %
Matériel et outillage industriels ... :		L 20 %
Matériel de transport	:	L 25 %
Mobilier et matériel de bureau	:	L 20 % à 33 1/3 %

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et les frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité estimée à partir d'éléments de rentabilité et de flux prévisionnels de trésorerie.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, frais d'actes ou commissions) des titres de participations sont fiscalement incorporés au prix de revient des titres et amortis sur 5 ans au titre des amortissements dérogatoires. Les frais sont comptablement incorporés au coût d'entrée des titres.

Fonds de commerce :

Pour les fonds de commerce, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un fonds de commerce est supérieure à sa valeur recouvrable, la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité est déterminée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs, déterminés sur les bases suivantes :

Le prévisionnel 2011, année de référence, établi par les commerciaux et validé par la direction,

Le résultat sur les années passées pour estimer le % de rendement à venir

Une actualisation de 11,00 % et une progression du chiffre d'affaires estimée pour les années suivant l'année de référence.

Les frais d'acquisitions des fonds de commerce sont passés directement en charge de l'exercice en cours.

Engagement Retraites

Le calcul de l'engagement retraite découle d'une hypothèse de calcul prenant en compte les points suivant Turn-over de 2%, une augmentation salariale moyenne de 2%, âge de la retraite 70 ans avec un taux d'actualisation de 4.5% et des charges sociales de 40%. Le calcul étant réalisé individuellement pour chaque salarié.

Créances & dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Pour les opérations de mobilisation de créances, la société, considérant qu'il s'agit d'un seul et même compte de trésorerie, comptabilise globalement ces opérations.

Opérations en devises

Si de telles opérations ont eu lieu, les charges et produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

ANNEXE - NOTE N° 02

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

(décret n° 83.1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2054 N ci-joint.

DLSI SA a acquit au cours de l'exercice 2009 la société suivante :

- 95 % des titres d'E L S INTERIM SAS.

La société a par ailleurs un engagement ferme d'acquérir les 5% restant détenus par un minoritaire pour un montant de 145 K€.

DLSI SA a acquis en janvier 2010 la société suivante :

- 51 % des titres d'ALARYS HOLDING SAS

La société a par ailleurs un engagement ferme d'acquérir les 49% restant détenus par un minoritaire pour un montant de 2 699 K€.

DLSI SA détient des parts dans la SOCAMETT (société de caution mutuelle des entreprises de travail temporaire), qui délivre annuellement aux entreprises de travail temporaire une garantie conformément aux dispositions de l'Article R. 124-11 du code du travail. Ces parts ne produisent pas de dividendes.

Depuis le 01.07.2010, DLSI SA a une garantie financière délivrée par ATRADIUS.

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION (Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
						4		
Désignation de l'entreprise D.L.S.I. SA Néant <input type="checkbox"/>								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	2805718	KE	3041617	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP		KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS		KT	KU	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	1019297	KW	KX	127322
	Matériel de transport *			KY		KZ	LA	4730
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	635023	LC	LD	67393
	Emballages récupérables et divers *			LE		IF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		II	IJ	
	Avances et acomptes			LK		LL	LM	
	TOTAL III			LN	1654321	LO	IP	199445
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T	
	Autres participations			8U	21184990	8V	8W	2997543
	Autres titres immobilisés			IP	30500	IR	IS	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	153048	IU	IV	92044
	TOTAL IV			IQ	21368538	LR	LS	3089587
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	25828578	ØH	ØJ	6330649	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		
		1		2		4		
						5		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	7968	LW	5839367	
CORPORELLES	Terrains			IP		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	
	Inst. gales, agencés et am des constructions			IS		MG	MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	MK	
	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU	1524	MN	MO	1145095
	Matériel de transport			IV		MP	MQ	4730
	Matériel de bureau et mobilier informatique			IW	4370	MT	MU	698046
	Emballages récupérables et divers*			IX		MV	MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	NA	
	Avances et acomptes			NC		ND	NE	
	TOTAL III			IY	5895	NH	NI	1847871
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7	ØW	
	Autres participations			IØ	ØX	ØY	ØZ	24304533
	Autres titres immobilisés			II	2B	2C	2D	30500
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	2G	220772
	TOTAL IV			I3	24321	NK	2H	2455805
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	38183	ØK	ØL	32243043	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE - NOTE N° 03

ETAT DES AMORTISSEMENTS

(décret n° 83.1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2055 N ci-joint.

ANNEXE - NOTE N° 04

ETAT DES PROVISIONS

(décret n° 83.120 : article 24)

Cette information est fournie dans le tableau 2056 N ci-joint, qui reprend les provisions pour risques et charges ainsi que les provisions pour dépréciation.

Les provisions pour risque et charge sont constituées par l'IDR et une provision pour risque de change.

Pour le calcul de l'IDR, il s'agit d'une méthode prospective avec calcul des droits au jour de la retraite ramené au prorata des droits acquis avec l'ancienneté au jour de la clôture.

Ce calcul tient compte des paramètres financiers suivants :

- âge de départ 70 ans
- turn-over 2 %
- augmentation moyenne annuelle des salaires 2 %
- taux d'actualisation 4,5 %
- charges sociales 40 %
- tableau de mortalité différent pour les hommes et les femmes (TH002 et TF0002)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise D. L. S. I. SA	Néant <input type="checkbox"/>
---------------------------------------------------	--------------------------------

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	283322	PF	26093	PG	8655	PH	300759
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	620979	QE	110485	QF	1393	QG	730071
	Matériel de transport	QH		QI	784	QJ		QK	784
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	512632	QM	67073	QN	4121	QO	575584
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1133611	QV	178342	QW	5514	QX	1306439
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1416933	ØP	204435	ØQ	14170	ØR	1607198

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2		N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6		P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2		R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6		S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2		U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9		V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8	V9	W1	W2		
Autres immobilisations corporelles	W4	W5		W6	W7	W8	W9			
TOTAL III	X2	X3	X4		X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL					NM				NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR		NS	NT	NU	NV		
Total général non venté (NP + NQ + NR)	NW	Total général non venté (NS + NT + NU)		NY	Total général non venté (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Copyright © cegi(2011)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **D.L.S.I. SA**Néant *

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
	1		2		3		4		
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF		
Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
Amortissements dérogatoires	3X	222657	TM	137689	TN		TO	360346	
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC		ID		
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG		IH		
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I	3Z	222657	TS	137689	TT		TU	360346	
Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
Provisions pour pertes de change	4T	67009	4U	370679	4V		4W	437688	
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II	5Z	67009	TV	370679	TW		TX	437688	
sur immobilisations	- incorporelles	6A	7118	6B		6C		6D	7118
	- corporelles	6E		6F		6G		6H	
	- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
	- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	- autres immobilisations financières (1)*	06		07		08		09	
Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
Sur comptes clients	6T	36492	6U	44583	6V	11974	6W	69100	
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
TOTAL III	7B	43610	TY	44583	TZ	11974	UA	76219	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	333276	UB	552951	UC	11974	UD	874253	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	85190	UF	11974			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ	508368	UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE - NOTE N° 05

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

(décret n° 83.1020 : article 24)

Ces renseignements figurent dans le tableau 2057 N ci-joint.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits, sont constitués :

- d'un montant de 14 106 K€, représentant une mobilisation de créances qui est garantie par le poste clients pour un montant total de créances de 24 494 K€ et d'une disponibilité d'un montant de 1 603 K€.
- de 3 876 K€ d'emprunts auprès des établissements bancaires.

ANNEXE - NOTE N° 06

FONDS COMMERCIAL

(décret n° 83.1020 : article 19)

Depuis le 01/01/1996 le fonds de commerce de M. STECK J.PIERRE	121 999€
Depuis le 01/01/1998 le fonds de commerce de MEN-SERVICE	195 531€
Depuis le 01/06/2001 le fonds de commerce d'E. I. D.	1 003 309€
Depuis le 01/01/2002 le fonds de commerce de CRITER INTERIM	686 021€
Depuis le 17/06/2002 le fonds de commerce de KELLER SARL	7 118€
Depuis le 01/09/2003 le fonds de commerce d'EIS HAGUENAU	145 000€
Depuis le 01/01/2005 le fonds de commerce de SATEM SAINT SAULVE	312 500€
Depuis le 01/09/2010 10 fonds de commerce en PACA	2 460 000€
Depuis le 01/09/2010 2 fonds de commerce en ILE DE France	540 000€

Total

5 471 478€

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : D.L.S.I. SA Néant

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP	15010	UR	15010	US		
	Autres immobilisations financières		UT	205762	UV	205762	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	441523		441523			
	Autres créances clients		UX	24121647		24121647			
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY	59358		59358			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	13790		13790			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	362436		362436		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	234664		234664		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP	586		586		
	Groupe et associés (2)		VC	5122222		5122222			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	221548		221548			
	Charges constatées d'avance		VS	124101		124101			
	TOTAUX			VT	30922648	VU	30922648	VV	
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	17912780		17912780					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	3883462		1644907		2238555			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	110383		110383						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	928792		928792						
Personnel et comptes rattachés		8C	3356284		3356284						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6843746		6843746						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	5865810		5865810					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1819794		1819794					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	7125212		7125212						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	291797		291797						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	48138059	VZ	45899504		2238555			
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

Copyright © cegj(2011)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE - NOTE N° 07

PRODUITS A RECEVOIR

(décret n° 83.1020 : article 23)

Comptes de tiers

4387	Organismes sociaux à Recevoir	2 000
4487	Etat produits à recevoir	586
4687	Produits à recevoir sur débiteur et créditeurs.....	208 530

Comptes financiers

5187	Intérêts courus à recevoir	11 336
	T O T A L	222 452 €

ANNEXE - NOTE N° 08

CHARGES A PAYER

(décret n° 83.1020 : article 23)

MONTANT DES CHARGES A PAYER

MONTANT

EMPRUNTS & DETTES RATTACHEES A LA PARTICIPATION DES SALARIES

168840	Intérêts courus sur emprunts et dettes assimilées	6 901
168820	Intérêts courus sur dettes rattachées à la Participation	26 841

COMPTES DE TIERS

4081	Fournisseurs - factures non parvenues ..	238 573
4084	Fournisseurs d'immobilisations, factures non parvenues	0
4088	Fournisseurs - intérêts courus	
4198	R.R.R. à accorder, avoirs à établir	110 533
4219	Salaires à payer voir 1).....	345 572
4282	Dettes provisionnées pour congés à payer	240 745
4284	Dettes provisionnées pour participation des salariés	0
4286	Personnel - autres charges à payer	0
4382	Charges à payer aux organismes sociaux	101 112
4486	Charges à payer à l'état.....	1 777 566
4558	Intérêts courus sur comptes d'associés.	
4588	Intérêts courus sur opérations faites en commun avec un G.I.E. associé	
4686	Charges à payer sur débiteurs et créditeurs divers	8 500
COMPTES FINANCIERS		
5186	Intérêts courus à payer (banques, étab. financiers et assimilés) ...	6 322

TOTAL 2 862 665 €

Les intérêts courus des comptes courants, ont fait l'objet d'une facturation au 31/12/2010, concernant les sociétés du groupe.

ANNEXE - NOTE N° 09

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(décret n° 83.1020 : article 23)

4860 Charges constatées d'avance

124 101 €

ANNEXE - NOTE N° 10

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICE

(décret n° 83.1020 : article 23)

NEANT

ANNEXE - NOTE N° 11

ECARTS DE CONVERSION

(décret n° 83.1020 : article 24)

Au 31/12/2010, il a été comptabilisé un écart de conversion actif d'un montant de 437 688 €, correspondant à la perte de change se rapportant à un emprunt en francs suisse réalisé en 2008 et 2009 auprès du crédit agricole et de L C L, ce montant est compris dans les provisions pour risque pour le même montant.

ANNEXE - NOTE N° 12

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(décret n° 83.1020 : article 24)

ACTIONS / PARTS SOCIALES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
- composant le capital social au début de l'exercice..	2 541 490	2
- remboursées pendant l'exercice.		
- composant le capital social en fin d'exercice	2 541 490	2

ANNEXE - NOTE N° 13

CREDIT-BAIL

(décret n° 83.1020 : article 53)

CREDIT BAIL MOBILIER

Eléments non significatifs

CREDIT BAIL IMMOBILIER

Néant

ANNEXE - NOTE N° 14

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(décret n° 83.1020 : article 24)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	0 €
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	96 824 €
Autres engagements donnés à la banque FORTIS Luxembourg Concernant une caution solidaire avec DLSI Luxembourg SA A hauteur de	602 000 €
Cautionnement donné à ATRADIUS CREDIT INSURANCE NV Concernant la Garantie financière que celle-ci à délivrée à notre Filiale ELS INTERIM pour la période de 07/2010 à 06/2011, A hauteur du montant de la Garantie	731 200 €
Nantissement de fonds de commerce	Néant
Nantissement de Titres.....	Voir détail ci-après
Engagement d'acquisition de Titres de participation.....	145 000 €
Engagement d'acquisition de Titres de participation.....	2 695 913 €

1/ Nantissement de fonds de commerce

néant

2/Nantissement des titres

La Banque Populaire de Lorraine Champagne a nanté les 2500 actions de la société ARCADINTER SAS en contrepartie du prêt de 1 400 000 €

Montant restant dû au 31.12.2010 : 178 028 €
Pour un montant initial de 1 400 000 €

Le CIC EST a nanté les 8 630 parts sociales de la société MB SERVICES Sarl en contrepartie du prêt de 1 500 000 €

Montant restant dû au 31.12.2010 : 552 480 €
Pour un montant initial de 1 500 000 €

La BPLC et le CREDIT AGRICOLE ont nanté les 19 996 actions de BAT SA en contrepartie du prêt de 2 700 000 €

Montant restant dû au 31/12/2010 : 1 451 837 €
Pour un montant initial de : 2 700 000€

Le Crédit Lyonnais a nanté 360 actions de ELS INTERIM SAS en contrepartie du prêt de 2 200 000 €

Montant restant dû au 31/12/2010 : 1 694 217 €
Pour un montant initial de : 2 200 000 €

Une caution bancaire auprès du CIC EST d'un montant de 500 000€ à échéance au 5 février 2011, a été faite au profit du vendeur d'ALARYS.

ENGAGEMENTS RECUS

Garanties d'actif et de passif

Pour l'acquisition de la société MB SERVICE, Mr BAROUKH a consentie dans une convention du 2 juillet 2007 des garanties d'actif et de passif. Le montant de la garantie est de 200 000€ jusqu'au 31/12/2008, puis de 100 000 € jusqu'au 31/12/2009 et enfin de 50 000€ jusqu'au 31/12/2010.

Pour l'acquisition des sociétés BAT SA et BAT PROVENCE SARL, Mr BOSC a consentie dans une convention du 31 juillet 2007 des garanties d'actif et de passif. Le montant de la garantie est de 540 000€ jusqu'au 30/06/2008, puis de 360 000 € jusqu'au 30/06/2009 et enfin de 180 000€ jusqu'au 30/06/2010.

Pour l'acquisition de la société PEMSA SA, Mr Bernard MARCHON a consentie dans une convention du 6 juin 2007 des garanties d'actif et de passif. Le montant de la garantie est de 480075 CHF jusqu'au 31/12/2008, puis de 320 050 CHF jusqu'au 31/12/2009 et enfin de 160 025 CHF jusqu'au 31/12/2010.

Pour l'acquisition de la société ELITE SAS, Mme HACQUIN et consort ont consentie dans une convention du 21 août 2008 des garanties d'actif et de passif. Le montant de la garantie est de 60000 € jusqu'au 31/12/2009, de 40 000€ jusqu'au 31/12/2010.

Pour l'acquisition de la société E. T. 3000, la société CETREG SARL, a consentie dans une convention du 6 mars 2008 des garanties d'actif et de passif. Le montant de la garantie est de 500000€ jusqu'au 31/12/2009, de 330 000€ jusqu'au 31/12/2010.

Pour l'acquisition de la société ELS-INTERIM SAS, les précédents actionnaires (Mr SI MOHAMED et Mme DONADA MONTEIRO) ont consentie dans une convention du 6 janvier 2009, des garanties d'actif et de passif. Le montant de la garantie est de 500 000€ jusqu'au 31/12/2009, puis 400 000€ jusqu'au 31/12/2010 et 300 000€ jusqu'au 31 janvier 2012.

Pour l'acquisition du groupe ALARYS SAS, les précédents actionnaires (Mr GORLIER et SG INVEST) ont consentie dans une convention du 5 janvier 2010, des garanties d'actif et de passif. Le montant de la garantie est de 392 000 € jusqu'au 31/01/2012, puis 245 000 € jusqu'au 31/01/2013.

ANNEXE - NOTE N° 15

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(décret n°83.1020 : article 24)

	SA DLSI Luxembourg	DLSI GmbH	SAS S.I.L.	SAS MS INTERIM	SAS ARCADINTER	SAS ALARYS	MB SERVICES	BAT SA
Capital	300 000	50 000	40 000	80 000	100 000	100 000	263 127	200 00
Réserves et report à nouveau	3 494 158	8	109 994	306 867	175 950	1 528 111	133 086	377 84
Valeur comptable nette	4 646 310	50 016	117 018	570 944	519 613	2 099 930	480 202	54912
Quote-part de capital détenu	100	100	100	100	100	100	100	10
Avances consenties	1 093 845	103 824	288 774	1 429 782	25 088	1 815	226 629	77 79
Avances reçues	103 824	191 990	431 319	124 839	2 836 984	219 226	718 077	614 46
Engagements donnés (*1)		171 750						
Engagements reçus	320 000							
Chiffre d'affaires HT	19 211 516	1 129 740	5 475 494	8 050 084	11 680 781	23 375 076	5 694 401	3 102 26
Résultats	852 152	8	-32 975	184 077	243 663	471 819	83 989	-28 72
Dividendes distribués	0	0	0	0	0	0	0	

	BAT PROVENCE	PEMSA SA	ELITE SAS	E. T. 3000	MARINE INT.	DLSI POLSKA	ELS INTERIM
Capital	100 000	67 000	76 250	1 000 000	100 000	48 000	77 000
Réserves et report à nouveau	273 841	1 350 277	44 337	455 719	7 580	0	677 437
Valeur comptable nette	376 925	1 977 503	166 872	1 454 431	41 220	148 107	800 389
Quote-part de capital détenu	100	86.5	100	100	51	50	95
Avances consenties	432 750	462 463	169 529	1 201 300	11 121	17 375	1 055
Avances reçues	75 795	0	2 163	2 673	73 753	0	861 270
Engagements donnés (*1)							
Engagements reçus							
Chiffre d'affaires HT	397 362	23 555 508	1 530 670	1 954 269	919 978	235 020	5 629 818
Résultats	3 084	494 938	46 285	-1 289	-62 360	-22 975	45 952
Dividendes distribués	0	80 000	0	0	0	0	0

ANNEXE - NOTE N° 16

Postes	liées	Participations
Participations		24 060 533
Créances sur Participations		5 122 222
Dettes financières	1 042 017	6 074 068
Fournisseurs		0
Clients et comptes rattachés		0
Produits de Participations		1 629 140
Autres dettes	0	0
Charges financières		241 472
Produits financiers		43 272

ANNEXE - NOTE N° 17

	Nbre Actions	Capital	Réserves	Provisions réglementées	Résultat Ex.	Capitaux Propres	Dividendes versés
Capitaux Propres au 31/12/2009	2 541 490	5 082 980	7 090 521	222 657	1 767 092	14 163 250	
Augmentation réduction capital sur valeur nominale d'origine	0	0	0			0	0
Affectation Résultat 2009			1 004 645		- 1 767 092	-762 447	762 447
Résultat 2010				133 689	968 511	1 106 200	
Capitaux propres au 31/12/2010	2 541 490	5 082 980	8 095 166	360 346	968 511	14 507 003	

ANNEXE - NOTE N° 18

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Cette information est fournie dans le tableau 2053 ci-joint

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PAYS

- France	57 569 303 €
- C E E	3 607 482 €

EFFECTIF au 31/12/2010 2 223 personnes.

Le nombre d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF représente 10 120 HEURES à fin 2010.

Evolution du périmètre

Concernant l'acquisition du sous-groupe Pemsas, en 2008, le vendeur a réclamé le versement d'un complément de prix. Le groupe DLSI estime la réclamation du vendeur non fondée en raison de la non-réalisation des critères contractuels de déclenchement à fin 2007. Une procédure judiciaire est en cours auprès du tribunal de GENEVE.

ANNEXE - NOTE N° 19

VARIATION DES IMPOTS DIFFERES OU LATENTS

NATURE	01/01/2010		Variation		31/12/2010	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
<u>A déduire l'année suivante</u>						
. Participation des salariés	0		0		0	0
. Organic	74 280		77 210	74 280	77 210	0
. Autres	67 009	67 009	370 679	0	437 688	0
 <u>A déduire ultérieurement</u>						
. Provision IFC	56 218		96 824	56 218	96 824	0
. Autres		67 009	370 679			437 688
	197 507	134 018	915 392	130 498	611 722	437 688
Impôt correspondant (taux 33,33%)					203 907	
CREDIT IMPOT FUTUR					203 907	

ANNEXE – NOTE N° 20

Honoraires versés aux commissaires aux comptes

En €	Ernst & Young	Account Audit
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés.	32 000	32 000
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0	0
Total	32 000	32 000

Evènement post exercice

La société DLSI SA a décidé de réaliser une fusion simplifiée sur l'ensemble de ses filiales françaises qu'elle détient à 100%, cette opération sera proposée à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du mois de juin 2011.